

## **Pièces Jointes n°14-15**

Description des sources potentielles d'émissions de gaz à effet de serre et des mesures prises pour quantifier ces émissions

Résumé non technique de la pièce jointe n°14

*(10° de l'art. R. 512-46-4 du code de l'environnement)*

Sans objet

Le projet ne relève pas des dispositions des articles L.229-5 et L229-6 du Code de l'Environnement

## **Pièces Jointes n°16-17**

Analyses coûts-avantages afin d'évaluer  
l'opportunité valoriser la chaleur fatale

Mesures prises pour limiter la consommation  
d'énergie du site

*(11° et 12° de l'art. R. 512-46-4 du code de l'environnement)*

Sans objet

Le projet ne concerne pas une installation d'une puissance  
thermique plus de 20 MW.